

19 janvier 2018

Compte-rendu du Conseil Pastoral du groupement paroissial

**Du jeudi 18 Janvier 2018**

- |                                       |                            |
|---------------------------------------|----------------------------|
| 1: Abbé Dominique Blot, curé.         | 6: Catherine Tho (2017)    |
| 2: Etienne Brac de La Perrière (2017) | 7: Béatrice Richard (2017) |
| 3: Pierre Gindre (2017)               | 8: Vianney Eschbach (2017) |
| 4: Anne Mouterde (2017)               | 9: Didier Thouny (2017)    |
| 5: Hervé Bruneau (2017)               | 10: Florence Blanc (2017)  |

Nous avons médité ensemble sur les « tentations de Jésus au désert » pour que le Seigneur inspire notre réflexion sur le temps du Carême. Alors que dans la culture actuelle prédomine l'adage « tous les moyens sont bons pour arriver à ses fins », l'exemple du Christ nous indique une voie contraire : il y a des choix de vie qui sont incompatibles avec la Parole du Seigneur. Jésus est chassé au désert par l'Esprit-Saint et par obéissance. C'est l'obéissance de Jésus qui l'amène à vivre aussi intensément les tentations du Diable. Plus je m'approche de Dieu, plus le combat est rude. Dans la seconde tentation, le Diable montre qu'il a pouvoir sur le monde entier. Il est partout. C'est son royaume. Il ne sert à rien de fuir une situation ou un lieu pour échapper aux tentations, nous les retrouverons là où nous nous serons réfugiés. Il est bon de nous poser la question de qui est le diable, comment il agit et où est le mal. Un des fruits du carême sera de vérifier si j'ai été travaillé par ce combat et si j'ai changé vraiment certains aspects de ma vie pour vivre la grâce de la Résurrection. C'est pourquoi le Carême est un temps de redécouverte du combat de Jésus contre le Mal (Passion), de son amour (sa mort) et de sa victoire (Résurrection). Il s'agira de mettre l'accent sur la prière, de re-choisir des repères sûrs dans ma vie morale et de poser des actions concrètes pour que le royaume de Jésus grandisse et fasse reculer le royaume de Satan.

La question principale était « *Pour le temps du Carême qui vient quelles initiatives nous pouvons prendre pour aider la communauté paroissiale à vivre ce temps important ?* ».

Les membres du conseil pastoral ont choisi comme thème de ce Carême 2018 la nouvelle version de la 6° demande du Notre Père : « Ne nous laisse pas entrer en tentation » qui sera le fil conducteur de notre chemin spirituel et communautaire.

- Les prédications du mercredi des Cendres et des dimanches de Carême seront axés, suivant les différents évangiles, davantage sur le thème choisi.
- Un document distribué aux paroissiens leur donnera différentes propositions (prière, jeûne, partage, gestes concrets) pour les aider. Il sera distribué au tout début du carême, voire le dimanche le précédent. Les exemples d'efforts donnés sont : prière silencieuse, suspension des réseaux sociaux et d'internet, recentrer sa vie sur la famille, vivre différemment le dimanche, visite de personnes seules, participation à une association de l'Ain qui vient en aide aux immigrés.
- Une ou deux rencontres communautaires seront proposées pour échanger sur ce qui a été vécu pendant le temps du carême
- Plusieurs enseignements seront donnés sur les vertus cardinales en lien avec le thème choisi.
- Une journée de jeûne et et une soirée témoignage seront organisés en lien avec le CCFD.
- Un journée de recollection un samedi (10h00-16h00) avec repas partagé qui se terminera par une célébration pénitentielle. La journée sera une redécouverte du sacrement de la miséricorde.

La journée du dimanche 27 mai 2018 : pour que cette journée soit une réussite, il faut auparavant mieux faire connaître ce lieu marial : réalisation d'une image et d'une neuvaine à N.D. de Beaumont. Pour la journée elle-même : 09h30, parcours de pèlerinage. 11h00 : Messe à Beaumont. 12h00 : apéritif et pique-nique. Après-midi : différentes activités ludiques. Pierre Gindre organise le parcours du pèlerinage. Anne Mouterde est chargé de la sonorisation, Hervé Bruneau, de la liturgie. Il faudra contacter l'association qui gère le site et la mairie.

Prochain conseil pastoral : le mercredi 4 avril 2018 à 20h30. Thème : la liturgie en paroisse.